

CESER : **4 octobre 2021**
Intervention n° : **2**
Document : **Rapport d'activités et de développement durable 2020 –
Transport aérien**
Orateur : **Evelyne Lucas**

Je m'exprime au nom des CCI

Le transport aérien est indispensable à la Bretagne et sans aucun doute encore plus indispensable pour la partie la plus éloignée de celle-ci. Aujourd'hui en Finistère nous avons un vrai problème de desserte d'Orly et cette situation fragilise l'économie et les entreprises.

La fin de Hop ! fait qu'il est difficile de construire une desserte d'Orly avec plusieurs fréquences dans la journée avec des avions adaptés. Transavia avec ses gros porteurs basés à Paris ne sait pas construire des aller-retours journée.

La solution est de reconstruire une aviation régionale française pour restaurer dans les territoires des liaisons aériennes adaptées sans devoir passer sous les fourches caudines des compagnies low cost étrangères.

Nous avons la chance que les porteurs de projet de cette reconstruction veuillent implanter leur entreprise de transport aérien, CELESTE, à Morlaix. Ce faisant, ils répondent à la fois à la problématique de desserte de nos aéroports bretons (Rennes/Brest/Lorient/Quimper) mais permettent aussi de préserver notre écosystème aérien breton à Morlaix qui comprend également la maintenance et la formation, dont celle délivrée au Lycée Tristan Corbière. J'insiste donc sur la nécessité de soutenir le projet Brocéliande-Celeste, c'est le premier point.

Le deuxième point est que les exploitants d'aéroports ont souffert du Covid comme ont souffert des entreprises de tourisme comme SALAUN. Les exploitants des aéroports ont pu bénéficier des Prêts Garantis par l'Etat, mais ceux-ci doivent être remboursés et posent la question des fonds propres. Pour Brest, par exemple, le trafic était de 1.238.000 passagers en 2019 et le chiffre d'affaires de l'ordre de 25M€. Le trafic atteint 460.000 passagers en 2020 et 580.000 en 2021. Pour préserver la capacité de rebond, il n'y a pas eu de licenciements mais les pertes cumulées sont de l'ordre de 6M€ pour les deux ans.

L'aéroport de Brest jusqu'ici ne percevait pas de subventions d'investissement ni de subventions d'exploitation. On voit bien que pour sortir du déficit d'exploitation au moins pour les deux années de 2020 et 2021, il faudra lui octroyer des subventions.

Avec le COVID, sur l'aérien, on entre dans une autre ère, il faut rebondir, c'est le sens de CELESTE, et panser les plaies pour que nos infrastructures aéroportuaires soient au rendez-vous de la reprise. Les spécialistes s'accordent pour dire que les niveaux de trafic de 2019 ne seront pas atteints en France avant 2025. Au-delà de 2021, il pourra donc y avoir encore besoin d'accompagner le redémarrage de l'aérien en Bretagne car si nous nous battons pour améliorer nos dessertes ferroviaires fret et

passagers vers la pointe bretonne, il faut aussi une Bretagne connectée à l'Europe et au monde et cette connexion passe par l'aérien.

Je vous remercie de votre attention.